



Représentants des parents d'élèves

publié le 21/09/2021

Descriptif :

Elections

Si vous souhaitez représenter les parents d'élèves au conseil d'administration et/ou participer aux conseils de classe, merci d'en informer le professeur principal de votre enfant ou le secrétariat avant le lundi 27 septembre.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.